



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE À HUIS CLOS** du Conseil municipal de Bury, tenue **le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021, à 19 h 30** en visioconférence, à laquelle sont présents les conseillers Jean Bergeron, Marilyn Matheson, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty, selon les dispositions du Code Municipal.

La conseillère Sabrina Patry-McComb, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Claudia Latulippe, sont absentes.

La secrétaire-trésorière adjointe, madame Louise Brière, est présente.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du 1 mars 2021, en retirant le point 8.9.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 1<sup>er</sup> mars 2021
3. Adoption du procès-verbal français de la séance régulière du 1<sup>er</sup> février 2021 ainsi que les deux séances extraordinaires du 8 février 2021 et du 22 février 2021.
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics
  - 7.4 Urbanisme et Environnement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Mandat pour la refonte du règlement des matières résiduelles
  - 8.3 Appui au projet avec la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François
  - 8.4 Signature du contrat de travail 2021 - directeur du service incendie
  - 8.5 Soumission pour la vente du camion ordures – International 2007
  - 8.6 Approbation du plan de mesures d'urgence
  - 8.7 Rapport annuel 2020 du Service des Incendies de Bury
  - 8.8 Adjudication du contrat pour les services professionnels pour le projet de la rue Stokes
  - 8.9 Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019
  - 8.10 Avis à la toponymie du Québec - Harmonisation des noms de rues

2021-03-026



No de résolution  
ou annotation

- 8.11 Demande d'autorisation pour une aliénation et un lotissement relativement à la propriété sise au 833, chemin Wyatt - lot 4 773 299
- 8.12 Planification annuelle de l'écocentre mobile
9. Législation
10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)  
Séance à huis clos
11. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire à huis clos

Mardi 6 avril 2021, à 19 h 30 en visioconférence, conformément aux exigences gouvernementales.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

3. **Adoption du procès-verbal français de la séance régulière du 1<sup>er</sup> février 2021 ainsi que les deux séances extraordinaires du 8 février 2021 et du 22 février 2021.**

2021-03-027

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal français de la séance régulière du 1<sup>er</sup> février 2021 ainsi que les deux séances extraordinaires du 8 février 2021 et du 22 février 2021, soient adoptés tel que déposés.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

4. **1<sup>re</sup> période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant :

- Pourquoi est-ce que le conseil ne permet pas aux citoyens de participer dans la visioconférence d'une séance ordinaire ou extraordinaire en tant que spectateurs comme presque toutes les autres municipalités ?
- Comment est-ce que le conseil vérifie que les cadres font du travail lors de leur supposé télétravail ?
- Avec le télétravail que les deux cadres font comment est-ce qu'elles savent si les travailleurs sont également au travail ou qu'ils font un bon « job » ?
- Pourquoi est-ce que les cadres sont permis de faire du télétravail pendant que la réceptionniste est forcée de se déplacer aux bureaux municipaux ?
- Pourquoi avez-vous informé les citoyens d'un changement aux jours de la collecte, mais vous n'en avez pas informé les employés ?
- Où se trouvent précisément les ordinateurs du genre tablette, acheter pour l'usage des élus il y a quelques années ?
- Combien est-ce que la mise en demeure la plus récente envoyée à M. Cork a coûté les contribuables de Bury à ce jour ?
- Selon les informations fournies par le conseil lors d'une séance extraordinaire récente, un fonctionnaire a décidé de rejeter la volonté de la majorité des élus afin d'inclure un compte budgétaire pour l'achat d'un tracteur John Deere. Laquelle est la fonctionnaire fautive ?

5. **Dépôt de la correspondance du mois**

La secrétaire-trésorière adjointe fait mention que la correspondance du mois fût déposée au conseil.



No de résolution  
ou annotation

## 6. Rapport du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

## 7. Rapports des comités

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Urbanisme et Environnement
- 7.5 Loisirs, sport et culture

## 8. Affaires nouvelles

### 8.1 Liste des comptes du mois

ATTENDU QUE la directrice générale, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'elle a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 114 996.96 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 02-2021 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### 8.2 Mandat pour la refonte du règlement des matières résiduelles

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer la refonte du règlement relatif à la gestion des matières résiduelles, afin de s'assurer de sa conformité;

ATTENDU QUE la municipalité désire ajouter des collectes spéciales ainsi que la collecte des matières organiques;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU de mandater l'entreprise Urbatek, pour la refonte du règlement relatif à la gestion des matières résiduelles.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### 8.3 Appui au projet avec la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François

ATTENDU QUE le centre de services de Bury de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François a fermé ses portes le 15 janvier 2021 ;

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François souhaite une transition harmonieuse avec la communauté de Bury ;

2021-03-028

2021-03-029

2021-03-030



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE Desjardins est un important agent de développement et de renouveau pour la communauté ;

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François a manifesté son ouverture quant à l'utilisation de son immeuble situé sur la rue Main ;

ATTENDU QU'un projet fût déposé au conseil municipal, en démontrant les bienfaits durables pour l'ensemble de la communauté ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte d'aller de l'avant avec le projet déposé.

#### ADOPTÉ MAJORITAIREMENT

2 Contre : Mme Marilyn Matheson et M Delmar Fisher  
3 Pour :

#### 8.4 Signature du contrat de travail 2021 - directeur du service incendie

2021-03-031

ATTENDU QU'IL y a lieu d'effectuer une modification à l'article numéro 7 du contrat actuellement en vigueur ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'autoriser le maire, monsieur Walter Dougherty, et madame Claudia Latulippe, directrice générale à signer le contrat de travail 2021, de M. Edward Jacklin, directeur du service incendie.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### 8.5 Soumission pour la vente du camion ordures – International 2007

2021-03-032

ATTENDU QUE la municipalité de Bury possède un camion ordures international 2007 dont elle n'a plus usage ;

ATTENDU QU'afin de se départir de ce bien, elle a procédé à une vente au plus offrant ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu l'offre suivante :

Description du bien	Nom du soumissionnaire	Montant avant TX	TPS	TVQ	Montant après TX
Camion ordures international 2007	Camion Lussier, Lussicam	2 100,00\$	105,00\$	209.48\$	2 414.48\$

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de Camion Lussier, Lussicam au montant de 2 100.00 \$, taxes en sus.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT



**2021-03-033**  
No de résolution  
ou annotation

### **8.6 Approbation du plan de mesures d'urgence**

ATTENDU QU'il y avait lieu d'effectuer la révision complète du plan de mesures d'urgence afin d'atteindre plusieurs objectifs du règlement du ministère de la Sécurité publique en vigueur au 9 novembre 2019 ;  
ATTENDU QUE la municipalité avait accepté l'offre de service de Priorité StraTJ pour la mise à jour du plan des mesures d'urgence ;

ATTENDU QUE le plan des mesures d'urgence est maintenant complet et déposé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Bury, accepte favorablement le dépôt et la mise en place du plan des mesures d'urgence déposé par Priorité StraTJ.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **8.7 Rapport annuel 2020 du Service des Incendies de Bury**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU D'accepter le rapport annuel du Service des incendies, pour l'année 2020, afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

ET DE faire parvenir une copie des rapports à la MRC du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **8.8 Adjudication du contrat pour les services professionnels pour le projet de la rue Stokes**

ATTENDU QU'une demande de soumissions de gré à gré a été demandée pour la préparation des plans et devis pour le projet de réfection de la rue Stokes sur environ 500 m ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission déposée par les Services EXP inc. au montant de 21 500 \$, plus taxes.

QUE les sommes nécessaires soient prises à même la subvention versée de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **8.9 Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019**

Reporté

**2021-03-034**

**2021-03-035**





**2021-03-036**  
No de résolution  
ou annotation

### **8.10 Avis à la toponymie du Québec - Harmonisation des noms de rues**

ATTENDU QUE dans l'intérêt général de ses citoyens, la municipalité de Bury entreprendra un processus d'harmonisation des noms de rues ;

ATTENDU QUE cette harmonisation s'inscrit dans la mise à jour du plan de sécurité publique de la municipalité ;

ATTENDU QUE l'harmonisation améliorera l'efficacité des services d'urgences, de livraison et de repérages géographiques sur le territoire de la municipalité en éliminant les doublons ainsi que les discontinuités des noms de rues existants ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Bury a informé les occupants concernés sur les modalités reliées aux changements ;

ATTENDU QU'une période de transition sera prévue afin d'effectuer tous les changements des noms de rues suivants :

- Chemin Tupperville changera pour chemin Brookbury
- Une partie de la route 255 Nord changera pour chemin Batley
- Une partie de la route 255 Nord changera pour le chemin Brookbury
- Une partie de la route 255 Nord changera pour chemin du Belvédère

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU que le conseil municipal approuve les changements toponymiques et que ces changements soient transmis à la toponymie du Québec.

### **ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **8.11 Demande d'autorisation pour une aliénation et un lotissement relativement à la propriété sise au 833, chemin Wyatt - lot 4 773 299**

ATTENDU QUE la demande d'autorisation qui consiste à morceler une superficie approximative de 99,7 hectares de sa propriété et de la vendre, tout en conservant une superficie de 20,23 hectares ;

ATTENDU QUE cette demande vise la pratique des activités forestières sur la partie du nouvel acquéreur. En effet, le nouvel acquéreur désire augmenter sa superficie de boisé pour augmenter son exploitation forestière ;

ATTENDU QUE la superficie de 20,23 hectares respecte les dispositions de l'article 7.5 du règlement de lotissement numéro 340-2008 ;

ATTENDU QUE ledit lot est localisé dans la zone municipale RUR-46 au sens du règlement de zonage numéro 339-2008. Dans cette zone, les résidences unifamiliales isolées et les exploitations d'élevages agricoles sont autorisées à titre d'usage principal sur un terrain. En conséquence, la demande est conforme au règlement de zonage numéro 339-2008 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

**2021-03-037**



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU D'autoriser la demande d'autorisation pour une aliénation et un lotissement relativement à la propriété sise au 833, chemin Wyatt - lot 4 773 299, auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ).

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2021-03-038

**8.12 Planification annuelle de l'écocentre mobile**

ATTENDU QUE la MRC du HSF offre la possibilité de mettre en place un écocentre mobile dans chaque municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité désire participer à ce mouvement écoresponsable ;

ATTENDU QUE le dépôt d'un conteneur deux (2) fois par année est possible, et ce gratuitement ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le conseil municipal désire mettre en place le service d'écocentre mobile de façon biannuelle en bénéficiant des services de la MRC du HSF.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2021-03-039

**9. Législation**

**10. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 16.

**La prochaine séance régulière à huis clos, du Conseil se tiendra le mardi, 6 avril 2021, à 19 h 30, en visioconférence.**

**Certificat de crédits suffisants :**

Je soussignée Louise Brière, secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions : 2021-03-028, 2021-03-035.

Signé ce 2 mars 2021

Louise Brière  
Secrétaire-trésorière adjointe

Walter Dougherty  
Maire